

REPRISE DES ÉCLUSAGES NOCTURNES SUR LE RHIN SUPÉRIEUR DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Ref: CC/CP (20)5



La CCNR se félicite par la présente du rétablissement des éclusages nocturnes sur le Rhin supérieur à compter du dimanche 10 mai à partir de 21h. A compter de cette date, l'ensemble des écluses sur le Rhin fonctionnera à nouveau 24h/24h et 7j/7.

On se souviendra, en effet, que la pandémie sans précédent de COVID-19 qui a particulièrement touché l'Alsace et la Région Grand Est avait nécessité d'interrompre le fonctionnement entre 21h et 5h des écluses du Rhin supérieur, dans la nuit du 1er au 2 avril.

Ce retour aux conditions normales d'exploitation, dans un contexte toujours difficile, est le fruit de l'engagement de l'ensemble des opérateurs d'écluses du Rhin supérieur : *Wasserstraßen- und Schifffahrtsverwaltung des Bundes* (WSV), *Voies navigables de France* (VNF) et *Électricité de France* (EDF) et de leurs agents.

La reprise d'un niveau de service complet sur le Rhin, vivement espérée par le secteur de la navigation intérieure malgré la poursuite de la pandémie, témoigne également de la constance de l'action de la CCNR pour garantir au mieux la prospérité et la liberté de la navigation rhénane, conformément à l'Acte de Mannheim. C'est cet engagement commun de l'ensemble des acteurs en faveur de la liberté de navigation qui permet, en effet, à la voie d'eau rhénane et au corridor RTE-T Rhin-Alpes d'assurer pleinement leur rôle essentiel de principale artère de navigation intérieure en Europe et de garantir une fluidité maximum des chaînes logistiques, notamment internationales. Ces mêmes rôle et responsabilité traditionnels s'avèrent aujourd'hui d'autant plus prioritaires que nous traversons une crise d'amplitude inégalée.

À PROPOS DE LA CCNR

La Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR) est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République - CS10023
F - 67082 Strasbourg Cedex

Tél. **+33 (0)3 88 52 20 10**

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org